

Arrêté portant nomination du jury pour le recrutement d'un·e Technicien·ne de recherche et formation, branche d'activité professionnelle E (Informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type « Technicien d'exploitaton, d'assistance,et de traitement de l'information », session 2024, dans l'académie de GRENOBLE.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu l'Article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le Décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;

Vu la Note du 22 janvier 2018 portant sur les modalités de recrutement des personnes en situation de handicap dans l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2024 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des adjoints de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

ARRETE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le recrutement d'un·e Technicien·ne de recherche et formation, branche d'activité professionnelle E (Informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type « Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information » , session 2024, dans l'académie de GRENOBLE.

Madame Hélène ALVES DE FIGUEIREDO, Ingénieur d'Etudes hors classe, Direction Générale des Systèmes d'Information de l'Université Grenoble Alpes, Saint Martin d'Hères ;

Madame Pauline PACALIN, Technicienne de recherche et formation, Représentante Handicap de l'Université Grenoble Alpes, Saint Martin d'Hères ;

Madame Sophie BARDIN, Technicienne de recherche et formation classe supérieure, Chargée de recrutement, Saint-Martin-d'Hères.

Madame Maud COURT-DUMONT, Secrétaire Administrative de l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur classe exceptionnelle, suppléante, Chargée de recrutement, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à Saint Martin d'Hères , le 18 avril 2024

Pour l'administrateur provisoire
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Carole KADA